

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange
Nom commercial du produit : Vario

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation du mélange : Enduit poudre destiné à la réalisation des joints sans bande papier entre plaques de plâtre Stucal®, Rigitone™ et plaques standard

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PLACOPLATRE
34 avenue Franklin Roosevelt
92282 Suresnes Cedex
T : (33) 1.46.25.46.25
F : (33) 1.41.38.08.08
Email : placoinfo@saint-gobain.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays | Organisme consultatif officiel / Société | Adresse | Num. d'appel d'urgence |
|--------|--|---|------------------------|
| FRANCE | ORFILA | http://www.centres-antipoison.net | +33 1 45 42 59 59 |

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement CE n°1272/2008

Ce mélange n'est pas classé dangereux selon le règlement CLP.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement CE n°1272/2008

Aucun étiquetage applicable.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB :

PBT (Persistant Bioaccumulable Toxique) : non applicable.
vPvB (Very Persistant very Bioaccumulable): non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Le produit Vario contient du sulfate de calcium hémihydrate (Ca SO₄x ½ H₂O) et des additifs, polymères en poudre et charges minérales.

| | |
|---------------------|--|
| Sulphate de calcium | CAS : 7778-18-9 EINECS : 231-900-3 Reach n°: 01-2119444918-26-XXXX |
|---------------------|--|

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
Premiers soins après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau savonneuse pendant au moins 15 min et bien rincer.
Premiers soins après contact oculaire : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau en écartant bien les paupières. Consulter un ophtalmologiste.
Premiers soins après ingestion : Ne jamais tenter de faire vomir
Rincer la bouche à l'eau
Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée / information disponible.

Déclaration Volontaire de Données de Sécurité

Vario

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun soin médical immédiat, ni traitement particulier n'est indiqué à ce jour. Suivre les conseils donnés à la Section 4.1.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables en cas d'incendie à proximité.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produit de décomposition : Aucun

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux

Eviter de générer de la poussière

Eviter de mélanger le produit Vario avec de l'eau et de le verser au sol car cela fera une surface glissante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser le rejet du produit dans les égouts ou le milieu naturel.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit avec un aspirateur.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour des informations plus détaillées sur des contrôles d'exposition / la protection individuelle ou les mesures d'élimination, veuillez consulter les Sections 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques ou particulières
Ne pas détériorer l'emballage

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se référer à la notice technique pour les conditions d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

France : VLEP (poussières respirable) < 5 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : Porter un masque FFP1 en cas de formation de poussières

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection à manches longues

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité

Protection des mains : Porter des gants de protection (en coton imprégné de nitrile) en cas d'exposition prolongée ou répétée contact. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la préparation.
Choix du matériau des gants en tenant compte du temps de pénétration, taux de diffusion et dégradation.

Hygiène industrielle : En toute circonstance, ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique :

Forme : poudre

Couleur : blanche

Odeur : neutre

pH : 7-9 (en solution aqueuse 100g/l ; 20°C)

Point de fusion (°C) : non applicable

Point d'ébullition (°C) : non applicable

Pression de vapeur [20°C] : non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz) : produit non inflammable

Température de décomposition (°C) : non déterminé

Température d'auto-inflammation (°C) : le produit n'est pas auto-inflammable

Déclaration Volontaire de Données de Sécurité

Vario

| | | |
|-----------------------------|---|--|
| Danger d'explosion | : | ce produit ne présente pas de danger d'explosion |
| Solubilité dans l'eau (g/l) | : | 2 g/l à 20°C |
| Viscosité (dynamique) | : | non applicable |

9.2. Autres informations

La température de décomposition pour le CaSO_4 et H_2O est environ 140°C
La température de décomposition pour le CaO et SO_3 est environ 1000°C

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse à notre connaissance.

10.4. Décomposition thermique / Conditions à éviter

Pas de décomposition dans les conditions normales d'emploi.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Effet irritant primaire

Irritation de la peau :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Irritation grave des yeux :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Informations toxicologiques complémentaires

Non toxique

Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction)

Mutagénicité des cellules germinales :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

STOT-exposition unique :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

STOT-exposition répétée :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger d'aspiration :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations disponibles.

Déclaration Volontaire de Données de Sécurité

Vario

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est très faiblement soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|------------------------------------|--|
| Généralités | : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. |
| Élimination des déchets du produit | : Les restes non utilisés du produit doivent être considérés comme des déchets non dangereux. Code déchet : 17 08 02 (matériaux de construction à base de gypse autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01) |
| Destruction des récipients vides | : Éliminer par incinération ou récupérer l'emballage pour recyclage après élimination des résidus du produit. |

SECTION 14: Informations relatives au transport

Information générale: le produit n'est pas soumis aux prescriptions de transport: par route RID/ADR – par voie maritime OMI/IMDG – par voie aérienne OAC/IATA.

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

14.3. Classes de danger pour le transport

Classement ADR/RID

OMI/IMDG

OAC/IATA

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Selon le décret n°2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils, le produit Vario est classé A+ (rapport n°G11033 du laboratoire Eurofins).



15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Origine des données : la déclaration volontaire de données de sécurité a été réalisée sur la base des informations fournies par les fournisseurs de matières premières.

Conseils relatifs à la formation : prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions à observer et les mesures à prendre en cas d'accident. L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Décharge de responsabilité :

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les indications données ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et expériences relatives au produit concerné à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus si ce produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.